

# Rencontres régionales céréalières

## La Grille de classement des blés tendres

FranceAgriMer - Intercéréales.

Amiens, le 17 novembre 2016





# Contexte

- Accompagner le plan protéines blé tendre ;
- Caractériser la récolte française de blé tendre : une action du Plan d'action stratégique de la filière 2015/2017 ;
- Actualiser l'ancienne grille, dite « grille ONIC », peu utilisée par les opérateurs et présentant des recouvrements entre classes ;
- Nécessité de préciser les critères qualité du sous-jacent Euronext dans le contexte de la récolte 2014 ;
- Un groupe de travail interprofessionnel présidé par R. Haquin, fin 2014.



## La grille s'inscrit dans l'engagement de l'interprofession en faveur de la qualité

- Conclusion d'un accord interprofessionnel portant sur une nouvelle classification des blés tendres français par Intercéréales le 4 février 2015, accord d'application volontaire.
  
- Une nouvelle classification avec :
  - ✓ 4 classes qui ont été simplifiées et sans chevauchement entre les classes,
  - ✓ 4 critères : taux de protéines, force boulangère, poids spécifique et indice de chute de Hagberg
  - ✓ Une répartition de la récolte de chaque campagne à peu près homogène entre les classes,
  - ✓ Définition d'une des classes correspondant au sous-jacent d'Euronext

## *Blés tendres - France (French medium-hard wheats)*

Classes	Taux de protéines mini	Force boulangère (W) mini	Poids spécifique mini	Indice de chute de Hagberg mini
Premium (A1)	11,5	170	77	240
Supérieur (A2)	11	ns	76	220*
Medium (A3)	10,5	ns	ns	170*
Access (A4)	sc	ns	ns	ns

*Légende :*

*Unités*

Protéines : (N\*5,7)%MS

W : 10<sup>-4</sup> joules/g

Poids spécifique : kg/hl

Hagberg : secondes

ns = Non Spécifié

sc = Spécifié au Contrat

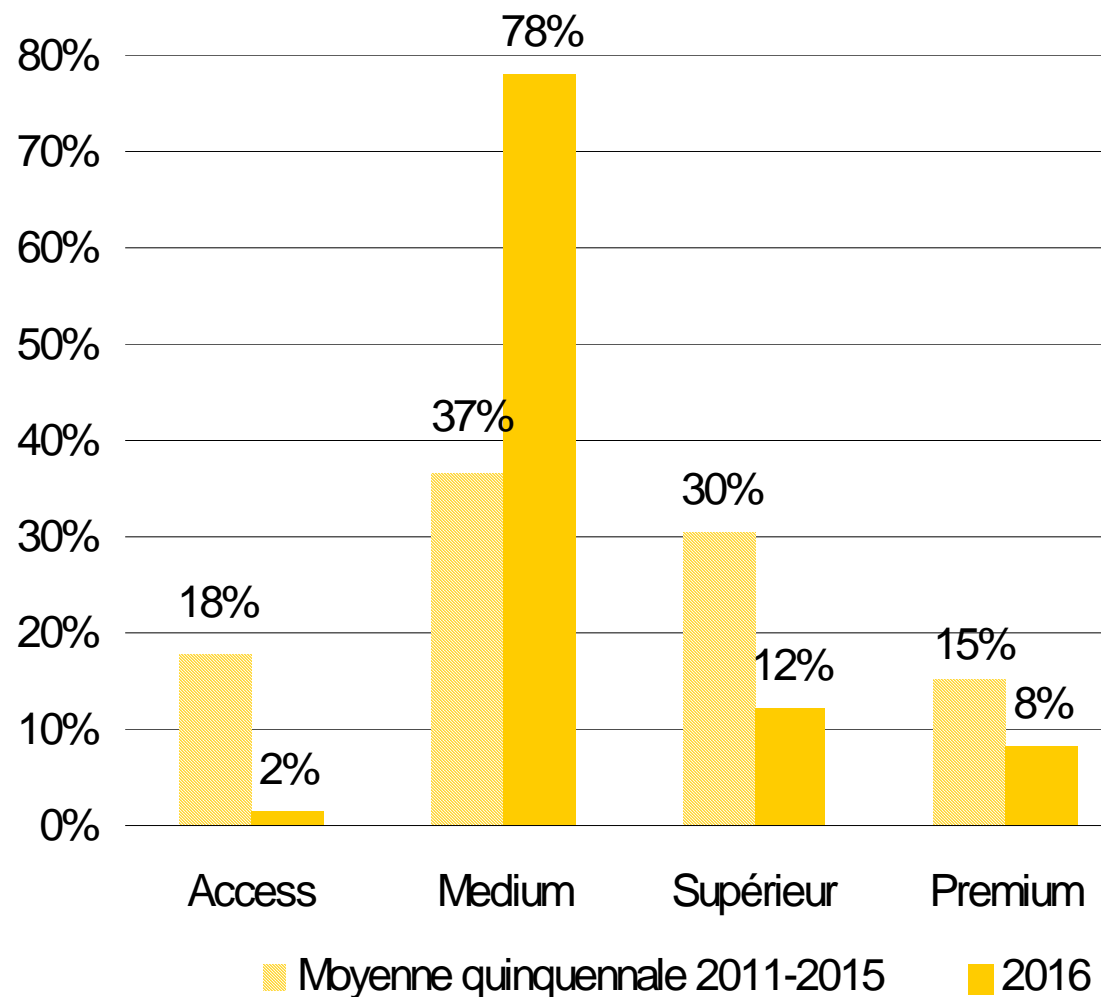
\* Les classes Supérieur et Médium peuvent être utilisées sans spécification Hagberg et dans ce cas, les appellations sont « Supérieur' » et « Médium' ».

La classification s'applique pour les blés mis en marché aux différents stades de la filière. Elle est d'application volontaire. Les contrats restent la règle entre les parties.

## Le paradoxe de la récolte 2016

- Alors que les conditions particulières de l'année, et notamment les faibles rendements, aboutissent à des **valeurs élevées** concernant la teneur en **protéines** moyenne (**12,6%**), le temps de chute de **Hagberg** et la **force boulangère**, le **faible poids spécifique** des grains a pour effet de classer majoritairement la récolte 2016 en **catégorie « Medium »**, première **catégorie à ne pas fixer de poids spécifique minimal**.
- La grille s'adapte donc au caractère réellement exceptionnel de la récolte, en évitant qu'une part majoritaire de la production se retrouve non classifiable.

en % des volumes collectés





Merci de votre attention

